



© : NC^{re}

SOLIDARITÉ NOUVELLE-CALÉDONIE

À PARIS COMME AU PAYS, APPORTONS NOTRE SOUTIEN AUX FAMILLES DE LA CÔTE EST, VICTIMES DE GRAVES INTEMPÉRIES ET INONDATIONS.

Merci de déposer ou d'envoyer vos dons (espèces ou chèque)

à : Maison de la Nouvelle-Calédonie, 4 bis rue de Ventadour 75001 Paris.

Chèque à l'ordre de "Maison de la Nouvelle-Calédonie", avec au dos la mention SOLIDARITÉ NOUVELLE-CALÉDONIE.

